



Bry-sur-Marne – Champigny-sur-Marne – Charenton-le-Pont – Fontenay-sous-Bois –
Joinville-le-Pont – Le Perreux-sur-Marne – Maisons-Alfort – Nogent-sur-Marne –
Saint-Mandé-Saint-Maur-des-Fossés-Saint-Maurice-Villiers-sur-Marne-Vincennes–

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 26 SEPTEMBRE 2016 A 18H30
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN

16-152

OBJET : Election du 7ème Vice-président suite à la démission de Madame Campos Brétillon

Membres en exercice	90	Votants	87
Présents titulaires	72	Abstention	1
		Suffrages exprimés	86
Représentés	15	Pour	86
Absents	3	Contre	0

Présents : Dominique ADENOT ; Caroline ADOMO ; Sophie AMAR ; Clémence AVOGNON ZONO ; Patrick BEAUDOUIN ; Jean-Philippe BEGAT ; Jacques Alain BENISTI ; Eric BENSOUSSAN ; Sylvain BERRIOS ; Jean-Luc CADEDDU ; Adrien CAILLEREZ ; Chantal CANALES ; Olivier CAPITANIO ; Chrysis CAPORAL ; Agnès CARPENTIER ; Pierre CARTIGNY ; Nicole CERCLEY ; Sabine CHABOT ; Brigitte CHAMBRE-MARTIN ; Michèle CHARBONNEL ; Sylvie CHARDIN ; Stéphane CHAULIEU ; Nicolas CLODONG ; François COCQ ; Thierry COUSIN ; Florence CROCHETON ; Isabelle DALLEAU ; Alain DEGRASSAT ; Pierre-Michel DELECROIX ; Carole DRAI ; Sylvain DROUVILLE ; Monique FACCHINI ; Christian FAUTRE ; Delphine FENASSE ; Benoît GAILHAC ; René GAILLARD ; Brigitte GAUVAIN ; Hervé GICQUEL ; Jean-Jacques GRESSIER ; Jean-Jacques GUIGNARD ; Delphine HERBERT ; Florence HOUDOT ; Laurent JEANNE ; Sengul KARACA ; Nassim LACHELACHE ; Laurent LAFON ; Dominique LE BIDEAU ; Patrick LE GUILLOU ; Pierre LEBEAU ; Charlotte LIBERT-ALBANEL ; Robin LOUVIGNÉ ; Anne-Marie MAFFRE-SABATIER ; Marie-Hélène MAGNE ; Jacques JP MARTIN ; Pascale MARTINEAU ; Michel OUDINET ; Gilles PANNETIER ; Mary-France PARRAIN ; Jean-Jacques PASTERNAK ; Alain PAVIE ; Henri PETTENI ; Régis PIO ; Christine RASETTI ; Yoann RISPAL ; Germain ROESCH ; Christel ROYER ; Christine RYNINE ; Igor SEMO ; Jean-Pierre SPILBAUER ; Annie TRICOCHÉ ; Jacqueline VISCARDI ; Valérie ZELIOLI.

Représentés : Thierry BARNOYER représenté par Jean-Luc CADEDDU ; Christian CAMBON représenté par Igor SEMO ; Gilles CARREZ représenté par Florence HOUDOT ; Philippe CIPRIANO représenté par Agnès CARPENTIER ; Olivier DOSNE représenté par Jean-Jacques GRESSIER ; Michel DUVAUDIER représenté par Laurent JEANNE ; Jean-Philippe GAUTRAIS représenté par Dominique ADENOT ; Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO ; Marie KENNEDY représentée par Jean-Jacques GUIGNARD ; Gérard LAMBERT représenté par Christian FAUTRE ; Marc MEDINA représenté par Florence CROCHETON ; Vincent PINEL représenté par Isabelle DALLEAU ; Catherine PRIMEVERT représentée par Mary-France PARRAIN ; Sylvie TRICOT-DEVERT représentée par Nassim LACHELACHE ; Pascale TRIMBACH représentée par Patrick BEAUDOUIN

Absents : Catherine CHETARD ; Virginie TOLLARD ;

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20160926-16-152-DE
Date de télétransmission : 04/10/2016
Date de réception préfecture : 04/10/2016

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS-EST-MARNE & BOIS

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

OBJET : Election du 7ème Vice-président suite à la démission de Madame Campos Brétilon

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5219-1 et L.5219-2 et suivants, portant création de la métropole du Grand Paris et de ses établissements publics territoriaux,

VU le décret n°2015-1663 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial T 10 dont le siège est à Champigny-sur-Marne,

VU la délibération n°16-02 en date du 15 janvier 2016 portant fixation du nombre de vice-présidents à douze,

VU la délibération n°16-30 en date du 29 mars 2016 portant élection de Mme Campos Brétilon en tant que 7ème Vice-Présidente du Conseil de Territoire,

CONSIDERANT le courrier de M. le Préfet du Val-de-Marne adressé à M. le Président de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois, faisant part de la démission de Mme Caroline Campos Brétilon de ses fonctions de vice-présidente du territoire,

CONSIDERANT qu'il convient, dès lors, de procéder à l'élection d'un vice-président conformément aux articles L.5211-2 et L.2122-7-2 du code général des collectivités territoriales,

DELIBERE,

DECIDE de procéder à l'élection d'un vice-président au scrutin uninominal :

- **Election du Septième Vice-président :**

Est candidate :

- Madame Marie-Hélène MAGNE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

- Nombre de votants: 87
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral :
- Abstention : 1
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 86
- MAJORITE ABSOLUE : 42

A OBTENU : 86 voix

Madame Marie-Hélène MAGNE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Septième Vice-Présidente.

Et a été immédiatement installée.

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20160926-16-152-DE
Date de télétransmission : 04/10/2016
Date de réception préfecture : 04/10/2016

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa transmission ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun. Les réclamations contre les opérations électorales de la présente délibération doivent être déposées au plus tard à 18 heures, le cinquième jour qui suit l'élection à la Sous-préfecture ou à la Préfecture ou au Tribunal Administratif de Melun.

Et ont les membres présents signés après lecture,



Le Président,

Jacques JP MARTIN

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20160926-16-152-DE
Date de télétransmission : 04/10/2016
Date de réception préfecture : 04/10/2016